

# La Gazette de Québec

No. 4938.]

JEUDI, 28 AVRIL, 1836.

[Tome 72.

## JOURNAUX DE PARIS.

ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE.—"Les Huguenots," opéra en cinq actes. Paroles de M. Scribe, musique de M. Meyer-Beer, ballets de M. Tagliioni.

Première représentation.— Cette représentation était une affaire grave, périlleuse, solennelle, décisive pour tout le monde, pour le public, pour le théâtre et pour l'illustre compositeur. Le public était enfin appelé à voir, à entendre, à juger l'ouvrage tant promis, tant attendu, et qui semblait reculer sans cesse et fuir devant son impatience et sa curiosité. Or, la victoire a été complète et magnifique; à ceux qui n'ont point entendu des formidables bravos, dont le nom de M. Meyer-Beer a été salué au dévouement, comme par un bruit tonnerre, nous annonçons que le succès de *Robert-le-Diable* est retrouvé. On y trouve de ces beautés qui ne peuvent jamais être absentes d'un travail où la science et l'esprit ingénieux de M. Meyer-Beer ont passé; mais l'effet en a été moins vif, moins électrique, moins général que celui des deux derniers actes.

On connaît le sujet de ce drame; il s'agit d'un amour protestant et catholique, troublé d'abord par des soupçons d'amant, et bientôt traversé et détruit par les malheurs, les haines, les crimes qu'enfantent les partis et les passions religieuses. Nous sommes en 1572, presque à la veille de la Saint-Barthélemy. Malgré ces souvenirs et ce nom terrible, on ne voit attendre pas à entrer lugubrement. Notre huguenot est terriblement poétique, sentimental et mondain. Il a près de lui une zèle serviteur qui l'est beaucoup moins. On le nomme Marcel; l'honnête valet a suivi son maître jusques dans ce palais de bons vivants. Sa bonne foi et sa simplicité bibliques s'inquiètent et s'affligent de voir un excellent huguenot comme Nangis au milieu d'une parolle escorte. A leurs chants de plaisir Marcel mêle des chants graves et inspirés; c'est le chant de Luther; puis bientôt il passe à des complais huguenots du genre le plus singulier et le plus comique. Ce premier acte est vif, animé; on y trouve ce mélange de tendresse et de mystère qui ne manque jamais son effet au théâtre. Le chœur des convives, le beau chant de Luther, les couplets bizarres qui suivent, un air bien chanté par Mlle. Flecheux et le final, sont les morceaux qu'on a distingués ou applaudis. Maintenaient qu'on va trahir tous les secrets et lever tous les voiles; cette dame qui a eu une entrevue avec Nevers, est Valentine, fille du catholique comte de Saint-Bris; fiancée à Nevers, elle venait pour lui annoncer que son mariage était rompu par l'ordre du roi. Quoiqu'épris de Valentine, Nevers s'est soumis en sujet fidèle. Quant au message qu'a reçu Nangis, il a été écrit par la reine Marguerite de Valois. Elle veut attirer Nangis dans son château de Chenonceaux; pourquoi? pour lui donner un mariage cette même Valentine qui la volenté de Charles IX enlève au duc de Nevers. On est tout aussi aimable, et tout aussi philosophe dans le château de Chenonceaux que dans le château de Nevers; seulement, au lieu de boire ou danser, puis après la danse on se baigne dans les flots du Cher qui côtoie les jardins; c'est au milieu de ces chansons, et de ces exercices, que Nangis entre un bandeau sur les yeux. On lui rend la vue et Nangis est ébloui et étonné de se trouver au milieu de toutes ces femmes en costume de bain, en présence d'une reine et dans de si magnifiques jardins. Les jardins sont beaux en effet, et à l'horizon on découvre les tourelles sveltes et légères du château et sa chapelle aux vitraux colorés. Cette décoration est d'un effet charmant. Enfin, on en vient au fait. La reine expose à Nangis la volonté du roi, et Nangis consent à épouser la femme qu'il lui destine et qu'il n'a point encore vue. Du palais de Chenonceaux on nous mène au Pré-aux-Cleres. Là nous trouvons une église, un cabaret, et au fond du théâtre la tour de Nesle et le vieux Louvre. L'église sert à chanter des hymnes à l'occasion du mariage de Nevers et de Valentine, qui va définitivement se conclure, après le refus de Nangis. Quant au cabaret, les soldats huguenots et les écoliers y entonnent des refrains de paysans. Le reste de l'acte est occupé par un duel entre Saint-Bris, qui veut venger l'outrage fait à sa fille, et Raoul de Nangis. Le crime est sur le point de s'accomplir, quand, à la voix de Marcel, les soldats huguenots arrivent et se mettent en bataille rangée contre les assassins. La présence de la reine Marguerite apparaît bientôt tout ce tumulte. C'est d'elle que Nangis apprend qu'il a injustement soupçonné Valentine. Il implore son pardon, mais trop tard. Le mariage de Nevers se conclut, et les époux sortent de l'église à la lueur des flambeaux, puis traversent la Seine sur des gondoles illuminées. Il y a beaucoup de mouvement, de spectacle et d'effets contrastés dans le troisième acte. M. Meyer-Beer y a semé à pleine main des chants et des choeurs de tout genre et de tout caractère. La grande scène du duel est un morceau capital.

Jusqu'à l'endroit qui joint avec sa science et avec son habileté c'est maintenant qu'il va se livrer à toute sa hardiesse et à toute sa force. Son génie s'éveille et se hausse aux plus belles et aux plus grandes inspirations. Tout est profond, passionné, pathétique dans les deux actes qui suivent. Ce n'est plus la gaîté de jeunes ébavés, la tendresse de quelques galans, les passe-temps languoureux et nonchalans d'une reine et des femmes de sa cour.— Ce ne sont plus des chants de soldats, de bourgeois ou d'écoliers, des chants innocents que M. Meyer-Beer va nous faire entendre; c'est la Saint-Barthélemy qui s'agit, grande, menaçante et terrible; c'est la voix des martyrs qui meurent en glorifiant leur Dieu.

Vastes et terribles scènes où des catholiques avec St. Bris à leur tête, ourdissent le grand massacre. Les gentilshommes, les quarteniers de la ville, les moines et les prêtres se confondent dans cette épouvantable association; l'inspiration d'un musicien est aussi vaste, aussi terrible, aussi sombre que ces passions implacables qui s'arment, que ce sinistre événement qui va s'accomplir. Puis, à peine a-t-il cessé de vous faire trembler et frémir, qu'il vous attendrit et vous brise l'âme. Ecoutez les voix passionnées et déchirantes de ces deux amans, de Valentine et de Nangis.— Réunis enfin dans un seul amour, l'un veut sauver et retenir son amant au moment du massacre, l'autre aller mourir avec ses frères, ils se séparent ils se perdent, ils se trouvent dans les rues sanglantes, près des vieilles abbayes et des chapelles isolées où les victimes se réfugient à l'approche des bourreaux; là aussi arrive Marcel, venant chercher la place où il mourra à côté de son maître. Tous trois, Nangis, Marcel, Valentine qui souffrent enfin la foi protestante, s'exaltent dans un amour réciproque; tous trois tombent sous le plomb catholique, en répondant au cri: *Allez! par cet autre cri qui tue; Je suis huguenot.*

Ces passions ardentes, profondes, convaincues, ont trouvé un grand interprète dans M. Meyer-Beer. Le public tout entier a été ému et électrisé; la beauté des décorations qui encaadraient ces scènes si élevées et si dramatiques, ne pouvaient qu'augmenter l'intérêt et l'émotion. Nous n'avons pu donner

dans ce compte-rendu précipité qu'une idée de l'ouvrage; encore est-elle bien imparfaite. Nous devons autre chose à M. Meyer-Beer, et nous quitterons notre dette. Nous regrettons aussi d'être forcés de mentionner seulement Nourrit, Levasseur, Mlle Falcon, Mme Gras-Darais, qui ont si heureusement augmenté l'effet de cette représentation; il faut ajouter Serda, Derivis, Vartel et Mlle. Flicheux.

OUVREURE DU SALON DU LOUVRE.—La première visite faite au salon, est comme une première représentation d'opéra. On est étourdi; on ne juge rien; on voit. Au salon, c'est tout d'abord une confusion de couleurs qui vous frappe d'ophtalmie; on arrive dans un monde tout nouveau, avec lequel on veut entrer, progressivement, en intime relation. D'ailleurs, on est porté par la foule, on est torturé par son enthousiasme; on n'a point de liberté pour voir et pour juger. L'art demande du calme à celui qui l'étudie. Les tableaux se plaisent dans une atmosphère silencieuse; il faut bien du recueillement pour écouter les mystérieuses confidences de l'art.

M. Granet, le Peeter-Noels français, nous donne un intérieur des Catacombes de Saint-Sébastien; M. Horace Vernet quatre tableaux de bataille; M. Delacroix, un Saint-Sébastien percé de flèches; M. Delaunoy, une Descente de Croix; M. Steuben, un tableau d'histoire; M. Bellanger, la Bataille de Fleurus; M. Louis Boulanger, le Couronnement de Pétrarque au Capitole. Nous revoyons aussi au Louvre le beau tableau des Envieux et du Dante que M. Flaminio a fait à Rome, et qu'il avait déjà exposé au palais des Arts.

Les tableaux de genre et les portraits abondent, comme toujours. La galerie de Versailles nous présente momentanément ses tableaux historiques. Nous avons la Bataille des Pyramides, par l'illustre Gros; Charlet nous en a fait une bataille, aussi lui, cet artiste des bionnes; M. Pinget a retracé la Prise du Mont-Saint-Bernard par les Français, sous les ordres du général Dumas, le père d'Alexandre Dumas; c'est une toile commandée pour Versailles. M. Luriviere expose un tableau d'une dimension extraordinaire, représentant l'arrivée du duc d'Orléans à l'Hôtel-de-Ville, après les journées de juillet; l'artiste a donné les soins les plus minutieux à cette œuvre colossale; il a travaillé au Louvre, dans un atelier contigu à la colonnade. M. Champmartin nous donne un beau portrait; nous avions été assez heureux déjà pour voir celui de l'amiral de Rigny que M. Lépaullie a représenté sur son banc de quart à Navarin.

Les paysagistes se sont piqués d'émulation; M. Guin nous donne le golphe de Baïa; MM. Bodinier et Boguet nous ont traduit l'Italie au pinceau; M. Bracassat ressuscite Paul Potter. Une excellente idée de M. Patrice nous rend, pour quelques semaines, cette admirable et mélancolique toile que Léopold Robert nous envoya de Venise comme son testament. On se rappelle avec douleur que les pêcheurs de l'Adriatique furent obligés de se retirer devant la rigueur inexorable du code d'exposition; ce tableau avait commis le crime d'être arrivé trop tard; tant d'autres peintres étaient arrivés trop tôt! Cette année Léopold Robert jouira d'une gloire, hélas! posthume! Rien de déclinant comme cette belle et touchante page de deuil qui vient encore ranimer nos regrets, et nous parle tristement d'une tombe française, abandonnée au vent des lagunes.

## ETATS-UNIS.

Washington sur la Brasos (Texas) 8 mars.— Cette place est maintenant le siège de la présente convention du Texas. Vous savez déjà que les délégués du peuple assemblés en convention ont déclaré leur indépendance. Un petit parti commandé par le capitaine Johnson a été surpris depuis, et chaque prisonnier passé au fil de l'épée, lorsque deux d'entre eux demandaient quartier! Les Américains sachant cela, vendront chèrement leur vie. Jamais il ne s'en rendra un seul! ils vont vers le théâtre du combat. On remarque parmi eux les meilleurs carabiniers et les plus hardis chasseurs que le monde ait produits. Il est passé par ici au moins 500 carabiniers depuis trois et quatre jours, et nous aurons bientôt là au moins 2000 hommes. Le général Houston a été nommé commandant en chef et a pris le commandement de l'armée. Qu'il vienne des volontaires nous rejoindre, ils seront amplement récompensés. Nous avons beaucoup de belles terres; et comme la guerre se fera dans l'intérieur du pays ennemi, où abonde l'or et l'argent, on y fera un bon butin. Depuis la révolution, il ne s'est jamais offert une si belle occasion pour les jeunes gens entrepreneurs de se distinguer. La guerre ne cessera que lorsque Mexico sera conquise. Santa Anna est opiniâtre et déterminé; nous pouvons nous attendre à une longue guerre, à moins que nous recevions du secours étranger. Il arrive journellement des volontaires des Etats-Unis, et plusieurs hommes influents du Texas sont maintenant partis pour y faire des enrôlements.

Extrait d'une lettre d'une source très-respectable, en date de :—  
Washington, 14 avril.—Pendant que nous n'avons point de nouvelles du théâtre de la guerre dans la Floride, nous recevons des avis d'autres quartiers bien propres à exciter l'alarme. On a reçu en cette ville des dépêches, apportées par exprès au fort Mitchell, qui annoncent que les Creeks sont sous les armes, et que les habitants craignent chaque jour la répétition des scènes de sang qui se sont succédées avec tant de rapidité dans la Floride. On croit que plusieurs tribus ont pris la détermination irrévocable d'opposer une défense désespérée avant de quitter leurs terres et d'émigrer à l'ouest du Mississippi. L'express dit que les Indiens s'étaient rassemblés en armes, à environ vingt milles en bas du fort Mitchell, et commençaient des déprédations sur les propriétés des blancs, de la nature la plus sérieuse. Telle a été l'alarme causée dans cette circonstance, que le gouverneur de l'Alabama a demandé au président de faire sortir la milice, mais il paraît que le président s'y est refusé, à moins qu'il y eût quelque chose de plus pour justifier cet acte. On a des craintes sérieuses pour la sûreté du major Eaton. Il a laissé St-Marks pour Pensacola, sans sa famille, et quoiqu'il se soit écoulé dix jours, on n'a pas entendu parler du vaisseau. Le président craint beaucoup qu'il ne soit péri.

New-York, 16 avril.—Les lettres de change sur l'Angleterre pour le paquebot d'aujourd'hui se vendent en partie à 6 à 6 1/2; ayant diminué de 3 à 1 par cent, depuis le départ des derniers paquebots.—  
Price Current.

On verra par l'annonce du gouvernement de la cité que les Whigs auront une majorité dans le bureau des Aldermen, et aussi dans le joint ballot; tandis que dans le bureau des assistants, il y aura égalité. Le maire est encore M. Lawrence.—(Star.)  
Vendredi 14 courant, Nous avons eu une chute de neige de trois à quatre poices; après quoi est venue une chute de pluie, qui nous a inondés d'un déluge d'eau.—(N.-Y. paper.)

New-York, 12 avril.—Tous admettent que la gêne actuelle qui se fait sentir sur le marché monétaire est beaucoup plus grande que lors de la panique qui a régné il y a deux ans; et il est certain que cette gêne augmente journellement sans espoir de soulagement pour 30 à 60 jours. Si dans l'intervalle le congrès ajournait sans passer une loi pour autoriser la distribution de l'excédent du revenu parmi les états, ou sans trouver de moyen d'en prévenir l'accumulation, la rareté de l'argent va augmenter jusqu'à ce que les intérêts commerciaux et autres dans le pays soient paralysés. Le montant des dépôts du gouvernement est presque de 40 millions de dollars; et chaque jour voit augmenter cet excédent énorme entre les mains du gouvernement, d'où il ne peut retourner en circulation. Faut-il maintenant assigner une autre raison à la rareté de l'argent?—(Courier and Enquirer.)

L'amiral Mackau; le Herald de Newburyport contient une lettre de Robert E. Chase, écuyer, des Etats-Unis, consul à la Martinique. Elle est datée de St-Pierre, 18 mars, et dit que le baron de Mackau est arrivé le 6, et vient comme gouverneur de l'île et commandant des forces navales françaises dans ces parages.

Le Baron est arrivé à bord du Jupiter, étant accompagné de la frégate Terpsichore, du vaisseau de ligne l'Alger, et de la frégate l'Artemise. L'escadrière qui se trouve maintenant sur cette station se compose de deux vaisseaux de ligne, de quatre frégates, de deux sloop de guerre, et de deux bricks armés. Quelqu'in croyable que cela puisse paraître nous avons plus d'émigrés en cette ville qu'on n'en trouve dans tous les états du sud. Dans l'état de 1830 il y avait dans l'état de New-York quarante-huit mille et quelques centaines d'étrangers de plus qu'on en trouve dans la Virginie, la Caroline du nord, la Géorgie, le Tennessee, l'Alabama, le Mississippi, la Louisiane, le Kentucky, le Missouri et le territoire de la Floride.—(N.-Y. Journal)

[Du Belfast Advocate (In Maine).]  
L'attention publique étant portée sur la question du chemin à lisses de cette place jusqu'à Québec, toute information quelconque relativement à l'importance de l'entreprise, ou le montant probable des actions, par suite des facilités qu'il offre, sera lue avec avidité. En se référant à la carte, on verra que ce chemin à lisses ouvrira une communication depuis l'Atlantique jusqu'aux Canadas, et aux vastes territoires et Etats de l'ouest, et qu'il ne se trouve d'autres obstructions que les rapides dans le Saint-Laurent, entre Montréal et le Lac Ontario, et la chute de Niagara entre le Lac Ontario et l'Erie.—  
Au tour de cette chute les anglais ont le Canal de Welland, qui nous passage à des bâtiments de 100 tonneaux, d'un lac à l'autre. Le gouvernement provincial du Haut-Canada négocie maintenant l'acquisition de ce canal, pour l'agrandir de manière à y admettre des bâtiments de 300 tonneaux. Le gouvernement provincial a approprié plus d'un million et demi de piastres pour faire disparaître les obstructions qui embarrassent le fleuve au-dessus de Montréal. Lorsque tout cela sera complet, il passera des bateaux à vapeur et des bâtiments du Saint-Laurent dans le lac Ontario, et des bâtiments tirant huit pieds d'eau dans le lac Erie. Cela pourra s'achever dans deux ans; alors il y aura une communication par eau non interrompue de Québec à Chicago, distance d'environ 1500 à 2000 milles; et lorsque le chemin de fer de Belfast et Québec sera achevé, il ouvrira la communication la plus rapprochée avec la côte Atlantique, pour le commerce de cette vaste région qui borde la chaîne des lacs.

BAS-CANADA.  
Montréal, (mardi) 26 avril.—Nous apprenons de Chateauguay que la crue des eaux a causé beaucoup de dommages, et que des maisons, ponts, etc. ont été enlevés. M. Couillard et M. McDonald ont souffert, ce dernier ayant 2000 minots d'alkalis et son moulin à farine avariés. Quatorze cajeux de bois quarré ont été enlevés, ce qui causera la ruine de plusieurs personnes.

De St. Jean (Lac Champlain) nous apprenons que le lac était navigable, et qu'on y attendait un steam-boat dimanche. Le canal de Chambly était ouvert, et on transporte du bois dessus pour New-York.—  
De Prescott nous apprenons que deux goélettes étaient parties pour Toronto seize jours plus tard que l'année dernière. Les steam-boats devaient faire leurs services réguliers sans peu de jours.

Un fils de M. Glackeney, fut attaqué la semaine dernière par deux chiens furieux de M. Mittleberger et Platt. Les chiens l'avaient jeté à terre et il était insensible au moment où l'on repoussa les animaux.

Du long du Rideau-Canal les chevaux et bêtes à cornes ont été enlevés en nombre par le manque de fourrage.

La rivière Chambly est ouverte et on pensait que le steam-boat l'Union quitterait St-Antoine lundi.

Le conseil de ville a accordé \$58 aux propriétaires des maisons endommagées dans la rue St-Clément, et \$50 pour détourner le ruisseau.

Voici la réponse de M. le secrétaire Walcott à la lettre du conseil de ville de Montréal :—  
"Château St-Louis, 27 avril 1836.  
"J'ai l'honneur d'accuser votre lettre du 16, enveloppant la réponse du maire et du conseil de ville de la ville de Montréal à la lettre du 6, et de vous informer que je l'ai mise devant son excellence le gouverneur en chef ainsi que les procédés du conseil.

"Je crois devoir dire avec regret que le but de son excellence a été mal interprété.  
"Son but était simplement de s'assurer si le plan indiqué, ou aucun autre de conseil qui représente les différents quartiers de la ville de Montréal, aurait reçu l'appui des citoyens, et si cela avait été le cas, s'ils ayaient pour leur propre avantage contribué aux moyens pécuniaires jusqu'à ce que des contributions législatives fussent faites, son Exc. se réservant l'agréable devoir d'appuyer leurs vœux. C'est dans ce sens seulement, que ma lettre a été conçue.  
"Je suis &c.  
"S. WALCOTT, secrétaire civil."

## CONTRATS POUR LA GROSSE-ISLE.

On recevra des soumissions au bureau du Secrétaire Civil, Hôtel de l'Union, jusqu'à midi le 25 AVRIL, 1836.—  
1. Pour Cuisines, avec cheminées de brique.  
2. Pour Plâtre Vêtré, de bois, de trois pieds quarrés.  
3. Pour un Bureau de 50 pieds de long, sur 9 1/2 pieds de large, et 3 pieds de haut.  
4. Pour faire des réparations indispensables à une Chaloupe maintenant sur le Quai du Roi.  
5. Pour fournir de la Paille pour l'Hôpital et les Emigrés.  
6. Un assortiment de Voiles pour une Chaloupe.  
Pour les particularités s'adresser au Dr. JOS. MORRIS, M. D., rue St-George, Québec.  
Château St. Louis, Québec, 20 avril 1836.

## QUEBEC.

JEUDI, 28 AVRIL, 1836.

Il n'est pas arrivé de journaux de New-York aujourd'hui. Le bruit d'hier que le paquebot du 8 mars était arrivé est confirmé.

Nous tirons des journaux de Montréal de mardi le précis de ces nouvelles, le paquebot étant parti le 9 mars :—

Londres, 8 mars.—Des spéculations extravagantes sur les actions des chemins à lisses ont eu lieu depuis plusieurs semaines. Des personnes qui pourraient réaliser £50 @ £100,000 ne veulent pas vendre. Une partie des emprunts pour les Iles Occidentales est aussi venu augmenter le mal. On ne sait pas où le tout finira.

On s'occupe sans doute en Angleterre de la question d'Orient qui touche aux prétensions de la Russie exercée en augmentant constamment son territoire. La déclaration qu'a faite lord Palmerston, qu'il allait s'enquérir sur l'occupation de Cracovie par la Russie, la Prusse, et l'Autriche est une démarche obligée.

On reconnaît le Tunnel sous la Tamise avec la perspective de la fin.

Portsmouth, 5 mars.—Le brick national *Pantallion* est arrivé mercredi en 20 jours de Norfolk, transportant la réponse du Général Jackson à l'intervention du roi d'Angleterre entre lui et la France. Le comité de la chambre des communes n'avait pas fait rapport sur l'affaire d'O'Connell.

M. Alexis Benoit, de Montréal, était passager sur le paquebot du 8 mars.

Les alkalis avaient baissé à Liverpool le 8 mars; la potasse 37s @ 38s., et la perlasse 47s. @ 48s. Les fabriques anglaises étaient activement employées. Les laines, en Angleterre, étaient aux prix ordinaires, ainsi que les draps. En Ecoesse, à Paisley, la demande pour les shals était immense.

Les Séminoles paraissent avoir retiré devant les forces imposantes du général Scott, et s'être rendu jusqu'aux marées pour essayer de s'y maintenir jusqu'à ce que la maladie ait classée l'armée Américaine. Ils ont refusé de donner bataille à Wichilacoché.

On n'a pas reçu de nouvelles ultérieures certaines du Texas. Goliad, que les Mexicains devaient attaquer était occupée par une garnison d'Américains, au nombre de 450, en bonne partie natifs de la Géorgie.

HAUT-CANADA.—Les nouvelles, par les journaux de Toronto, ne vont qu'à 16. Des lettres particulières du 19, disent que l'Assemblée a refusé les subsides, à la majorité de 11, et que le tout va être porté devant le parlement impérial. L'état de nos affaires, ainsi que de celles du Haut-Canada, forceront certainement la mère-patrie à adopter quelques mesures décisives. Ci-suit un précis des renseignements dans ces lettres, qu'on peut regarder comme étant d'une source authentique :—  
"Toronto, 19 avril.

"L'Assemblée a prolongé ses débats jusqu'à deux heures ce matin sur le grand rapport du conseil exécutif, et il a été décidé à une majorité de onze que l'on refuserait les subsides; que l'on pétitionnerait la chambre des communes; et que l'on prierait le roi de rappeler le gouverneur; et d'en nommer un responsable au peuple; et l'orateur a été autorisé à envoyer la pétition et l'adresse à un membre de la chambre des communes. On dit que M. Rolph en sera le porteur. Ainsi s'avance la vague révolutionnaire.

"Sir Francis a refusé d'avancer £2000 à la chambre pour contingents, dont une partie devait être payée au délégué pour ses services. Ce refus paraît avoir un peu déconcerté le parti, qui probablement empruntera la somme nécessaire, ou la prélèvera par souscription.

"La chambre d'assemblée a maintenant dégainé l'épée, et il reste à voir si le gouvernement anglais se laissera ainsi mener par une faction ingrate, dont le but (comme l'ont avoué quelques-uns de ceux qui la composent) est de rompre la connexion qui a été élevée de l'état d'insignifiance à celui de leur importance et de leur force actuelles.

"Il circule un rapport ce matin que le gouverneur refusera la sanction royale à tous les bills d'argent.

M. McKenzie, qui a en des disputes sérieuses avec M. l'ex-prêtre O'Grady sur sa quote-part des impressions pour la chambre, et qui avait renoncé pour toujours au journalisme, vient de faire circuler le prospectus d'un nouveau journal sous le titre "The Constitution." Ce sera le troisième journal que ce monsieur aura rédigé depuis trois ans. Au train qu'il va, il pourrait en diriger trois nouveaux dans les trois ans qui suivront.

Il n'a pas réussi à prouver ses allégations dans l'affaire du canal de Welland. Jamais une injustice plus flagrante que celle-ci n'a été commise par aucun employé d'aucun corps, (notre chambre d'assemblée même) commissionné pour prendre des renseignements; qui devaient être secrets, jusqu'au moment que la chambre les examinerait. Il les a publiés et fait circuler d'avance, et comme tout bon patriote, il a oublié de prendre les interrogatoires opposés, donnant ainsi un aperçu dénaturé et injuste. On devrait le poursuivre pour libelle.

Nous apprenons, par l'obligeance de nos correspondants à Montréal, que la crue du fleuve Saint-Laurent a fait des dommages très-considérables à Montréal, et qu'elle continuait, au départ de la poste, à pousser les glaces contre les hangars et les maisons avec beaucoup de force.

Il paraît que le grand hangar de M. John Try, de trois étages, à la Pointe à Callières, a été crevé et que le bâtiment était en ruine; il était loué par Mittleberger & Platt. La maison à côté est ébranlée au niveau de la terre, et on dit qu'une femme et six enfants sont dans les ruines. La glace est au niveau du toit du hangar à trois étages de M. John Torrance. Toutes les petites bâtisses de bois sur la Pointe à Callière sont détruites. La glace est d'environ trois pieds d'épais.

Depuis samedi "Un Catholique Irlandais" l'une des personnes qui s'étaient adressées à l'Evêque pour faire destituer le révérend M. McMahon de sa charge, a fait publier un avis de contrition. C'est bien, si cela peut durer. Mais M. l'éditeur du château n'est pas satisfait de cette contrition, et il nous remet comme le bel *Edho* Debarthez sur son vieux sentier favori de controverse religieuse; un article signé "An Enquirer" vient renouveler toute l'affaire.

Il est vrai que les efforts de tous les écrivains ensemble ne valent pas le papier et l'encre noire des impressions. Mais cela sert à faire mettre à découvert quelques faits.

Le rapport de La Bourse de Québec pour l'année qui vient de se terminer a été approuvé à l'assemblée

générale annuelle des actionnaires, qui a eu lieu avant-hier. L'état des fonds de la compagnie est assez prospère, quoique quelques-uns des souscripteurs soient arriérés, à qui une résolution, dans la vue de les soulager, fut adressée. On a adopté un règlement au deux; et le comité pour l'année suivante, qui doit être son président, se compose des messieurs suivants :—  
Geo. PEMBERTON, H. GOWEN,  
J. B. FORSYTH, A. H. YOUNG, Trésor.  
Thos. FROST, JAMES DEAN, Secr.  
H. LEMISUBIER.

La saison.—Les plus anciens habitants de Québec ne se rappellent pas d'avoir été témoins d'une saison aussi extraordinaire que la présente. Quelques jours avant le 20 courant, le thermomètre s'était élevé à 60° @ 70° de Fahrenheit. Jeudi dernier, le froid revint nous visiter, et le thermomètre marqua 30 degrés au dessus de zéro. Samedi après-midi, et lundi la nuit encore un abat de neige de plusieurs poices, avec un vent d'est, qui a converti les places des champs dépourvues de la neige d'hiver; mardi il a plu et a tonné, et le soir fut remarquable par des éclairs et un tonnerre continuel; on ne voyait point de nuage, mais le ciel, d'où il tomba de fortes ondées, ainsi que de la grosse grêle, se faisait remarquer par une teinte blanchâtre. Le bruit du tonnerre se faisait entendre de l'ouest à l'est; le vent soufflait alors de l'est. Hier matin le vent avait tourné au nord-ouest; et quoique, durant la nuit il n'y ait point eu de gelée, on peut s'attendre au retour du froid. La terre est toujours couverte de neige, et la glace sur le fleuve est toujours ferme, et si elle n'est pas brisée par les grandes mers qui ont lieu avant le 4 de mai, elle durera encore assez longtemps. La perspective est devenue alarmante pour les classes agricoles et industrielles. De telles saisons doivent aussi influer sur la santé publique.

Les rues.—Il est probable que les magistrats, qui doivent reprendre en main le premier de mai la surveillance sur la cité, vont ordonner en-tant que de faire enlever la glace et le fumier des rues, marchés, et places publiques, et vont mettre en force les règlements concernant la propreté des cours &c. et l'enlèvement des immondices nuisibles à la santé publique. Les propriétaires et les locataires doivent donc profiter du temps d'ici à lundi prochain, pour lâcher la fonte de la glace, en enlevant le fumier &c. vis-à-vis leurs demeures, ainsi que tout ce qui peut être regardé comme une nuisance sur leurs propriétés. En agissant ainsi ils s'épargneraient beaucoup de troubles et de frais.

INCENDIE.—La maison à Sillery connue sous le nom de *Sillery Cave* a été totalement consumée par le feu mercredi dernier durant la nuit. Le feu éclata entre onze heures et minuit et s'éteignit avec une telle rapidité que ceux qui l'habitaient se trouvèrent heureux de pouvoir sauver leur vie. Tout le mobilier a été consumé; mais nous ne savons pas s'il était assuré ou non. La maison était autrefois occupée par feu M. Hough, et jusqu'au moment de l'incendie elle l'était par Mr. Charles Hough.

## SEANCES TRIMESTRIELLES DES MAGISTRATS.

Lundi, 26 avril.

John Neilson, Chas. Smith, L. F. Dufresne, W. B. Lindsay et P. Doucet, écuyers, étaient sur le banc.

Louis Carrier, Louis Gagné, Joseph alias Xavier L'Heureux, Frs. N. Labbé, Frs. Tremblay, et autres inconnus, subirent leur procès pour désordre, en cherchant à démolir une maison. Ce procès a occupé la cour pendant 5 heures; un grand nombre de témoins ayant été examinés pour et contre. Il paraît que le désordre en question eut lieu le 24 février dernier, près d'une maison de mauvaise réputation, dans la rue St. Eustache, faubourg St-Jean. Les défendeurs ont été acquittés.

James Eagan, Cecilia Doogan, son épouse, Luce Tanquay et Margaret Slewin, furent convaincus d'avoir tenu une maison déréglée dans la rue St. Eustache, au coin vis-à-vis la maison où a eu lieu le désordre qui a donné origine au procès précédent.

Robert Auld, Elizabeth Neil et Louise Simard, qui habitaient la maison où le désordre a eu lieu, ont été acquittés de l'accusation de tenir une maison déréglée.

Mardi, 26 avril.

John Neilson, L. F. Dufresne, Chas. Smith, et P. Doucet, écuyers, étaient sur le banc.

Thomas Disney, jeune garçon, accusé d'avoir volé un jupon, fut acquitté.

Jane Jenkins, veuve de Thomas Evans, Elizabeth Evans, fille, Hannah Gregory, veuve de Patrick Collins, Mary Bennett, veuve de Thomas Pivitt, Mary O'Paul, fille, Catherine McPhail, fille, et Robert Cooper, journalier, subirent leur procès, étant accusés de tenir une maison déréglée, dans la rue St. François, faubourg St. Roch. Il fut examiné un nombre de témoins, qui dirent tous que la maison où elles vivaient n'était rien moins que réglée; mais il n'y eut aucune preuve contre Cooper. Le jury rendit un verdict de coupables, contre tous les accusés, excepté Cooper.

Charles Taylor, accusé d'avoir volé une quantité de blé et autres effets, dans la paroisse de St. Silvestre, fut acquitté.

Le même fut trouvé coupable d'avoir volé une hache dans la même paroisse.

## QUEBEC, 8 avril 1836.

A une réunion du comité nommé à une assemblée publique, tenue à la salle du conseil de ville de cette cité le 30 décembre dernier, aux fins de viser les comptes du trésorier, nommé à cette assemblée pour recevoir et distribuer la collecte faite pour le soulagement des pauvres de cette cité, où étaient présents MM. Jos. Légaré, fils, F. X. Méthot, D. Burnet, J. Fisher, V. Hamel, fils, M. Tessier et E. Glackemeyer. Le comité est convenu de faire le rapport suivant :

Votre comité ayant examiné le compte du trésorier la trouva juste et correct, et d'accord avec les pièces justificatives qui lui ont été remises. La distribution de la collecte a été faite en conformité aux vœux de la dite assemblée générale, c'est-à-dire, suivant la même proportion adoptée pour la distribution de la collecte de l'année précédente qui avait été généralement approuvée.

En outre de la publication du compte le comité aurait été disposé à faire publier aussi les listes de souscriptions s'il n'eût été crû que c'était trop exiger de MM. les journaliers, auxquels il ne peut offrir aucune rémunération; mais afin de satisfaire aux justes droits du public à cet égard autant qu'il le pouvait convenablement le comité a déposé les comptes et pièces justificatives ainsi que les listes de souscriptions (à l'exception de celle du quartier St-Louis, qu'il n'a pu se procurer) entre les mains

